

ICI TV cherche un financement

Pour éviter la fermeture, la télévision régionale veveysanne pourrait se transformer en service public ou faire appel à la générosité de ses téléspectateurs.

Les responsables d'ICI TV doivent désormais trouver une solution pour sauver la chaîne régionale de la Riviera/Chablais. Leur projet initial a échoué la semaine dernière, quand la Conférence des syndicats du district de Vevey s'est opposée à l'initiative d'augmenter la taxe mensuelle du téléspectateur câblé de 1,50 franc. Cette mesure aurait permis à ICI TV de trouver les 400 000 francs nécessaires à son fonctionnement, sur un budget annuel de 1,2 million.

«Nous n'avons pas très bien compris pourquoi la Conférence des syndicats a d'abord oralement indiqué qu'elle soutenait l'idée, avant

de finalement y mettre son veto», commente Costa Haralambis, directeur d'ICI TV. Selon une consultation effectuée en mars par les communes auprès d'un échantillon des 20 000 foyers raccordés au réseau Sitel, 60% des interrogés répondaient «oui» à la question «ICI TV doit-elle continuer à exister?». Et 45% des foyers câblés se déclaraient en faveur de la taxe mensuelle de 1,50 franc.

«Cette décision a été motivée par des règlements de comptes politiques sur le dos des téléspectateurs», regrette pour sa part un des collaborateurs d'ICI TV. «Il faut également garder à l'esprit que

toute hausse des taxes et des impôts avant les élections communales d'octobre prochain tend à être évitée.» Les syndicats des communes opposés, dont celles de Montreux, La Tour-de-Peilz et Chardonne, se défendent pour leur part en évoquant les résultats du sondage: ils auraient voulu que l'idée d'un péage obligatoire soit soutenue au moins par la moitié de la population.

Pour éviter la fermeture de la chaîne qui a réussi, grâce à l'enthousiasme de ses collaborateurs souvent bénévoles, à produire près de six émissions hebdomadaires d'une heure, plusieurs solutions se dessinent. Le conseiller communal veveysan Nicolas Imhof propose de faire d'ICI TV un service public. «Il suffirait qu'une dizaine de communes apportent 30 à 40% du budget pour résoudre ce problème», confirme Costa Haralambis. La télévision pourrait également se réorganiser sous forme d'association et centrer ses activités sur la production d'images dans le cadre du nouveau centre multimédia de Vevey, Swissmedia. Dernière alternative qui ne nécessite pas l'aval des communes, le péage facultatif. En envoyant un bulletin de versement à tous les téléspectateurs potentiels, les responsables de la chaîne feraient appel aux dons.

Mais les clés de l'avenir de la chaîne sont entre les mains de son actionnaire principal, l'imprimeur Jean-Paul Corbaz, également éditeur du quotidien *La Presse Riviera/Chablais*. «Il est hors de question qu'ICI TV ferme, s'emporte-t-il. Nous avons les reins solides et nous comptons bien renvoyer l'ascenseur aux communes hostiles.»

MARYAM MICHAL

Salaire au mérite personnel de la SSR

Les représentants des 6000 employés ont trouvé un compromis.

Les objectifs annuels fixés se verront attribuer une prime unique qui viendra s'ajouter à leur salaire de base. L'évaluation des prestations fournies se fera au cours d'un entretien de fin d'année entre l'employé et son supérieur direct.

Par ailleurs, la SSR, qui dans un premier temps avait tenté d'harmoniser sur le plan national la rémunération de ses collaborateurs, a abandonné cette idée. Elle a accepté le maintien de courbes salariales différentes suivant les régions. L'autonomie des unités d'entreprise va ainsi augmenter, a commenté Edi Koch.

Il s'agit d'une régionalisation

contrôlée, a pour sa part relevé Renato Soldini, président du Syndicat des mass media (SSM). Grâce à cet accord, la paix sociale est sauvegardée. La CCT concerne environ 6000 personnes, qui pour plus de la moitié sont syndiquées.

Le SSM et la Fédération des employés de radio et télévision (FERTS) ont accepté l'introduction du salaire au mérite, en échange d'une transparence accrue des activités de la SSR. Les représentants du personnel auront notamment un meilleur contrôle la masse salariale et les primes distribuées, a expliqué Renato Soldini.

ATS